

## **RÈGLEMENT CONCOURS #BAGSOFBAGINCO MARS**

### **Art. 1 Conditions du concours**

Le présent règlement fixe les conditions du concours organisé par BagInCo International.

Les participants sont censés connaître le contenu de ce règlement. La participation à ce concours présuppose l'acceptation inconditionnelle du présent règlement par les participants. Aucune contestation en la matière ne sera admise. Le règlement est disponible sur [www.baginco.com](http://www.baginco.com).

### **Art. 2 Déroulement du concours et attribution du prix**

Le concours se déroule du 08/03/2021 au 30/03/2021 inclus.

Le concours se déroule comme suit : les clients de BagInCo International postent une photo de leurs sacs qu'ils ont fait produire chez BagInCo International. Ensuite, nous collectons toutes les photos postées pendant le concours avec #bagsobaginco. Le gagnant sera choisi au hasard dans cette liste et gagnera un prix.

Seules les photos de sacs provenant de BagInCo International et postées avant la fin du concours seront prises en considération.

Il y a 1 seul(e) gagnant(e).

### **Art. 3 Le prix**

Le prix consiste en un lot unique de 1000 sacs gratuits lors de votre prochaine commande chez BagInCo International. Les 1000 sacs gratuits sont les mêmes que ceux commandés lors de la prochaine commande.

Le prix est indivisible et doit être accepté comme tel. Il ne peut en aucun cas être échangé contre d'autres produits ou un montant en espèces. Le prix est personnel et ne peut être cédé.

Le gagnant sera averti par message privé et via l'Instagram Story publique de BagInCo International. Si le gagnant ne réagit pas dans les 10 jours ouvrables, il perd son droit au prix.

#### **Art. 4 Conditions de participation**

Le concours est ouvert à toute personne qui est cliente de BagInCo International, à l'exclusion : des personnes ayant participé à l'organisation du concours ;

L'âge minimum de participation est fixé à 18 ans.

BagInCo International se réserve le droit de refuser des gagnants s'ils ne respectent pas les règles du jeu ou s'ils sont contraires à l'esprit du jeu. En cas d'abus, tromperie ou de fraude (des sacs fictives, des photos fictives, de personnes fictives, d'adresses e-mail fictives, d'exploitation d'un bug, etc.), BagInCo International peut supprimer un gagnant et lui refuser le droit au prix.

#### **Art. 5 Identification**

L'identité du participant est définie sur la base des données que ce dernier communique.

BagInCo International ne peut en aucun cas être tenu responsable si l'identification d'un participant est impossible en raison de données erronées ou incomplètes communiquées par ce dernier.

L'usage de fausses données conduit à l'exclusion du participant.

Les participants acceptent explicitement la publication de leur nom, sans toutefois se prévaloir d'une quelconque compensation.

#### **Art. 6 Responsabilité**

BagInCo International n'est pas responsable des éventuels dommages, dommages corporels, accidents ou décès qui pourraient résulter de l'obtention d'un des prix et/ou de la participation à un des concours.

BagInCo International ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, matériels, immatériels ou corporels susceptibles de découler de l'utilisation du prix. Dans ce cas, le lauréat devra s'adresser au fabricant du prix.

BagInCo International n'est pas responsable des manquements éventuels de la poste et/ou de sociétés de livraison (retard, endommagement, grève, perte ou autre) lors de l'envoi éventuel des prix.

BagInCo International ne peut pas être tenue responsable si le concours doit être modifié, suspendu ou annulé pour cause de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

BagInCo International ne peut pas davantage être tenue responsable en cas de problèmes techniques de quelque nature que ce soit ou en cas de problèmes de communication.

En cas de concours via internet : toute participation au concours implique l'acceptation des caractéristiques propres à internet, en particulier concernant les capacités techniques et le délai de réponse lors de la consultation, du questionnement, du transfert d'informations, des risques d'interruption et, plus spécifiquement, des risques inhérents à toute connexion à/transmission via internet, à l'absence de protection de certaines données contre un vol éventuel et des risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur internet. Aucune plainte ne peut être introduite auprès de BagInCo International concernant ces restrictions.

#### **Art. 7 Permissions concernant le droit à l'image**

Les participants acceptent expressément la publication de leur nom en cas de victoire, sans pouvoir prétendre à aucune compensation autre que le prix du Concours.

Les gagnants acceptent expressément d'être photographiés et/ou filmés, sans qu'aucune compensation ne soit due, lors de leur participation à des événements gagnés grâce au concours (concerts, voyages, ...). Ils acceptent également que ce matériel puisse être utilisé par BagInCo International pour la communication et/ou la promotion des produits et/ou services de BagInCo International ou la marque BagInCo International et peut être divulgué au public par BagInCo International via ses différents canaux de communication, notamment internet, médias sociaux de BagInCo International, émissions télévisées, presse écrite, ... pendant 6 mois après l'événement gagné.

#### **Art. 8 Protection de la vie privée**

Les données à caractère personnel que les participants communiquent à BagInCo International seront sauvegardées dans les systèmes informatiques de BagInCo International. Toutes les données seront utilisées dans le cadre du concours. Les données sont traitées conformément à la politique en matière de vie privée de BagInCo International. Contactez-nous pour plus d'information.

#### **Art. 9 Surveillance, plaintes et procédures**

BagInCo International surveille le déroulement correct du concours.

En cas de participation via un smartphone, la marque derrière le système d'exploitation du smartphone (Apple, Google,...) ou la marque du smartphone ne doivent pas être considérées comme un sponsor ou impliquées d'une quelconque manière dans le concours.

En aucun cas, des informations écrites ou orales ne seront communiquées.

Toute plainte concernant ce concours doit être envoyée par écrit, au plus tard dans les 10 jours calendrier après la fin du concours, à l'adresse suivante : BagInCo International, Mouterij 8, 2550 Waarloos, België.

**Tous droits réservés, BagInCo International, 03/03/2021.**